

Lorsqu'il est mis fin à l'entente de services de garde, le prestataire de services de garde doit remettre au parent une attestation des services de garde fournis (article 20 du Règlement sur la contribution réduite (S-4.1.1, r.1)). Si le prestataire de services est une personne responsable d'un service de garde en milieu familial (RSG), elle doit transmettre, sans délai, une copie de l'attestation au bureau coordonnateur qui l'a reconnue.

Si le parent a bénéficié du paiement de la contribution réduite ou de son exemption pour plus de deux enfants de la même famille, veuillez utiliser un formulaire supplémentaire.

Section 1 – Identité du parent	
Nom de famille	Prénom

Section 2 – Identité de l'enfant ou des enfants			
Premier enfant		Deuxième enfant	
Nom de famille	Prénom	Nom de famille	Prénom
Date de naissance	--	Date de naissance	--

Section 3 – Services de garde fournis durant l'année de référence en cours*			
Premier enfant		Deuxième enfant	
Date de début de la fréquentation	Date de cessation de la fréquentation	Date de début de la fréquentation	Date de cessation de la fréquentation
--	--	--	--
Nombre total de journées de garde fournies durant cette période :	Nombre total de demi-journées de garde fournies durant cette période :	Nombre total de journées de garde fournies durant cette période :	Nombre total de demi-journées de garde fournies durant cette période :
- en contrepartie de la contribution réduite			
- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite	- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite	- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite	- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite

Section 4 – Identité du prestataire de services de garde			
Centre de la petite enfance ou garderie		Personne responsable d'un service de garde en milieu familial	
Nom de l'établissement	ou	Nom de famille	Prénom
Numéro de permis de l'établissement		Adresse et numéro de téléphone de la RSG	
Adresse et numéro de téléphone de l'établissement		Nom du bureau coordonnateur qui a reconnu la RSG	

Section 5 – Déclaration		
Je déclare que les renseignements figurant dans cette attestation sont exacts et complets.		
Nom de famille	Prénom	<input type="checkbox"/> Personne autorisée à signer pour le centre de la petite enfance ou la garderie
Signature		<input type="checkbox"/> Personne responsable d'un service de garde en milieu familial
		Date à laquelle l'attestation a été produite
		--

* Année de référence : période du 1^{er} septembre d'une année au 31 août de l'année suivante.

FO-602 (2008-04)

COPIE DU BUREAU COORDONNATEUR DE LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL